



Cinquième Table ronde annuelle sur la réduction des risques de catastrophe

*Repenser les rôles en matière de réduction des
risques de catastrophe*

Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des
risques de catastrophe

RAPPORT FINAL 2014





Table des matières

Lettre du Comité consultatif.....	1
Principes de la Plate-forme canadienne.....	2
Résumé des travaux	5
Ouverture de la Table ronde et activité d'accueil traditionnelle	5
Mot de bienvenue	5
Notre cinquième Table ronde – retour sur nos succès	6
Débat : Repenser les risques – Solutions possibles en matière d'assurances et autres outils financiers.....	9
Séance parallèle no 1 : Études de cas – L'extrême des extrêmes canadiens	15
Séance parallèle no 2 : Accroître la planification et la préparation des Autochtones	18
Séance parallèle no 3 : Données sur le risque - examen de prototypes	19
Partage des risques : Deux modèles de conscience sociale et d'innovation	20
Voir au-delà de 2020 — séance interactive.....	22
Membres élus du Comité consultatif et mot de la fin.....	24

Lettre du Comité consultatif

En tant que Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe, c'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport final de la cinquième Table ronde nationale annuelle pour la réduction des risques de catastrophe, qui a eu lieu à Toronto, en Ontario, le mardi 21 octobre 2014. La Table ronde est un moyen pour les membres de communiquer leurs points de vue, leurs perspectives et leurs priorités sur la réduction des risques de catastrophe. Par le biais du présent rapport, nous, le Comité consultatif, écoutons et informons les groupes de travail en plus de leur offrir des liens, dans le cadre de la Plate-forme nationale.

Nous avons atteint l'objectif de rassembler les membres pour participer à un dialogue inclusif sur la réduction des risques de catastrophe (RRC). Nous avons partagé les succès de la Plate-forme et avons approfondi de nouveaux centres d'intérêt lors du débat. D'importantes discussions ont eu lieu sur la planification de la gestion des urgences pour les collectivités autochtones et sur l'analyse de données utilisées pour soutenir la planification en cas de catastrophe. La Table ronde a également donné lieu à des séances instructives qui nous ont rappelé l'importance de la RRC et qui a inspiré de nouvelles idées; de nouvelles façons de traiter du sujet. Alors que nous planifions la continuité de cet important dialogue en 2015, nous vous invitons à faire part de vos idées avec le secrétariat de la Plate-forme, afin de garantir que la Table ronde demeure une expérience actuelle et intéressante pour tous.

Nous remercions tous les conférenciers, participants aux panels et partenaires qui ont aidé à faire de cette Table ronde, un événement inclusif et rassembleur. Tout au long de ce rapport, nous avons inclus certains des plus inspirantes idées, questions et considérations que les panélistes et les participants ont partagé. C'est destiné à donner une idée de la nature des discussions animées à la plate-forme, et inspirer les membres à se engager dans la recherche de solutions de collaboration de RRC.

Nous espérons avoir le plaisir de vous voir à la sixième Table ronde annuelle qui se tiendra à Calgary, en Alberta, en 2015.

Veuillez agréer nos salutations distinguées.

Comité consultatif de la Plate-forme nationale du Canada pour la réduction des risques de catastrophe

Stephanie Durand (présidente)
Marion Boon
Francis Bradley
Ian Burton
Jeff Gill
David McCormack
Laurie Pearce
John Saunders
Michael Templeton
Rodney Yip



Principes de la Plate-forme canadienne

Vision de la Plate-forme

Bâtir un Canada plus sécuritaire et plus résilient par la réduction des risques et la mise à profit des capacités et des possibilités au sein de tous les ordres de gouvernement, du secteur privé, du milieu universitaire, des ONG, des associations professionnelles, des groupes autochtones et du grand public.

But de la Plate-forme

Fournir un lieu de mise en commun des idées où les membres peuvent communiquer d'une façon qui facilite le dialogue et favorise l'examen objectif de l'état actuel des activités de RRC, ainsi que des nouvelles perspectives liées aux rôles et aux partenariats de confiance, tout en incitant à l'exploration de nouvelles idées et de possibilités de collaboration.

Objectifs de la Plate-forme

- Travailler de façon intégrée pour réduire la vulnérabilité de la société aux catastrophes naturelles et d'origine humaine, les risques que celles-ci se produisent et les répercussions qu'elles pourraient avoir sur les Canadiens.
- Fournir un mécanisme de coordination pour la RRC dans tous les secteurs au moyen de nos réseaux existants.
- Appuyer les intervenants en leur communiquant les connaissances et les informations pertinentes.

Structure

La Plate-forme du Canada a mis en place une structure d'organisation et de gouvernance qui se compose de quatre organes interreliés : des membres ordinaires, des groupes de travail, un Comité consultatif et un secrétariat.

Table ronde nationale annuelle sur la RRC

La Table ronde nationale annuelle est organisée pour faciliter la coordination et la mise en œuvre des activités liées à la Plate-forme du Canada. Elle donne l'occasion aux différents intervenants de discuter des questions nationales liées à la RRC et d'échanger des renseignements. Cinq tables rondes ont eu lieu dans différentes régions du Canada :

- le 26 octobre 2010, à Fredericton, au Nouveau-Brunswick;
- le 18 octobre 2011, à Ottawa, en Ontario;
- le 23 octobre 2012, à Vancouver, en Colombie-Britannique;
- le 5 novembre 2013, à Regina, en Saskatchewan;
- le 21 octobre 2014, à Toronto, en Ontario.

Objectifs de la Table ronde de 2014 et réalisations attendues

Favoriser un dialogue inclusif, horizontal et participatif avec les intervenants de toutes les régions du Canada qui s'intéressent à la RRC, en portant une attention particulière aux aspects suivants :

- Faire le bilan de nos réalisations.

- Réfléchir sur les rôles et les responsabilités partagées de la RRC;
- Explorer et encourager des modèles novateurs;
- Partager les avis concernant la voie à suivre pour la gestion des urgences au Canada.



Aperçu général de l'ordre du jour

Maître de cérémonie : Dan Hefkey, commissaire à la sécurité communautaire, gouvernement de l'Ontario

Horaire	Activité			
7 h 30 à 8 h 30	Inscription			
8 h 30 à 8 h 45	Ouverture de la Table ronde: <i>maître de cérémonie</i> Activité d'accueil traditionnelle : <i>M. Jimmy Dick, Aîné, Première Nation Moose Cree</i>			
8 h 45 à 8 h 55	Mot de bienvenue : <i>Roxanne James</i> , secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile			
8 h 55 à 9 h 10	Notre Cinquième Table ronde : Bilan de nos succès et voie à suivre <i>Stéphanie Durand, Sécurité publique Canada</i>			
9 h 10 à 10 h 40	Débat : Repenser les risques – Solutions possibles en matière d'assurances et autres outils financiers Animateur : Paul Bliss, CTV Toronto <ul style="list-style-type: none"> • Mary-Lou O'Reilly, vice-présidence principale, Bureau d'assurance du Canada • Stéphane Jacobzone, conseiller, Organisation pour la coopération et le développement économiques • Shane Schreiber, directeur général par intérim, Agence de la Gestion des urgences - Alberta • John Livey, directeur municipal adjoint, Ville de Toronto • François Guimont, sous-ministre, Sécurité publique Canada 			
10 h 40 à 11 h	Pause-santé et renseignements au sujet des séances parallèles			
11 h à 12 h 15	Séances parallèles <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 33%; vertical-align: top;"> Séance no 1 : Étude de cas : L'extrême des extrêmes canadiens <ul style="list-style-type: none"> • Paul Kovacs, Institut de prévention des sinistres catastrophiques • Alex Kaplan, Swiss Re • David Grimes, Environnement Canada et Organisation météorologique mondiale </td> <td style="width: 33%; vertical-align: top;"> Séance n° 2 : Discussion en cercle autochtone <i>(Affaires autochtones et Développement du Nord Canada)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Melanie Goodchild, Croix-Rouge • David Diabo, Assemblée des Premières Nations • Aaron Orkin, Université de Toronto • Terry Swan, Aide à l'enfance </td> <td style="width: 33%; vertical-align: top;"> Séance n° 3 : Données sur le risque : Examen de prototypes <ul style="list-style-type: none"> • Nicky Hastings, Ressources naturelles Canada • Christina Shaw, Sécurité publique Canada </td> </tr> </table>	Séance no 1 : Étude de cas : L'extrême des extrêmes canadiens <ul style="list-style-type: none"> • Paul Kovacs, Institut de prévention des sinistres catastrophiques • Alex Kaplan, Swiss Re • David Grimes, Environnement Canada et Organisation météorologique mondiale 	Séance n° 2 : Discussion en cercle autochtone <i>(Affaires autochtones et Développement du Nord Canada)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Melanie Goodchild, Croix-Rouge • David Diabo, Assemblée des Premières Nations • Aaron Orkin, Université de Toronto • Terry Swan, Aide à l'enfance 	Séance n° 3 : Données sur le risque : Examen de prototypes <ul style="list-style-type: none"> • Nicky Hastings, Ressources naturelles Canada • Christina Shaw, Sécurité publique Canada
Séance no 1 : Étude de cas : L'extrême des extrêmes canadiens <ul style="list-style-type: none"> • Paul Kovacs, Institut de prévention des sinistres catastrophiques • Alex Kaplan, Swiss Re • David Grimes, Environnement Canada et Organisation météorologique mondiale 	Séance n° 2 : Discussion en cercle autochtone <i>(Affaires autochtones et Développement du Nord Canada)</i> <ul style="list-style-type: none"> • Melanie Goodchild, Croix-Rouge • David Diabo, Assemblée des Premières Nations • Aaron Orkin, Université de Toronto • Terry Swan, Aide à l'enfance 	Séance n° 3 : Données sur le risque : Examen de prototypes <ul style="list-style-type: none"> • Nicky Hastings, Ressources naturelles Canada • Christina Shaw, Sécurité publique Canada 		
12 h 15 à 13 h 25	Dîner et élection des quatre membres permutants du Comité consultatif			
13 h 25 à 14 h 25	Partage des risques : Deux modèles de conscience sociale et d'innovation <ul style="list-style-type: none"> • Pat Horgan, IBM Canada • Corey Gillon, Walmart Canada • Desiree Matel-Anderson, Global Disaster Innovation Group 			
14 h 25 à 14 h 40	Pause-santé			
14 h 40 à 16 h 15	Au-delà de 2020 : Séance interactive Animatrice : Desiree Matel-Anderson, Global Disaster Innovation Group <ul style="list-style-type: none"> • Ricardo Mena, Nations Unies, Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes • Shawn Tupper, Sécurité publique Canada • David Grimes, Environnement Canada et Organisation météorologique mondiale 			
16 h 15 à 16 h 30	Résultat de l'élection et mot de la fin – Shawn Tupper, sous-ministre adjoint, Sécurité publique Canada			

Résumé des travaux

5e Table ronde annuelle de la Plate-forme du Canada pour la réduction des risques de catastrophe

Courtyard Downtown Toronto by Marriott
Toronto (Ontario)
mardi 21 octobre 2014
8 h 30 à 16 h 30

Ouverture de la Table ronde et activité d'accueil traditionnelle

Dan Hefkey, commissaire à la Sécurité communautaire du gouvernement de l'Ontario, a ouvert la Table ronde et a agissé en tant que maître de cérémonie le long du programme.

Dan Hefkey a donné un aperçu de l'état actuel de la gestion des urgences (GU) en Ontario. Il a également expliqué comment la *Loi sur la protection civile et la gestion des situations d'urgence* de l'Ontario a pris naissance. Cette *Loi* a incité à reconnaître qu'un plan de GU communautaire était insuffisant et qu'il devrait y avoir un coordonnateur pour les activités de préparation, de prévention et de réaction à l'échelon municipal ainsi qu'un groupe de contrôle communautaire en plus du commandant du lieu de l'incident.

Jimmy Dick, un aîné de la Moose Cree First nation du nord de l'Ontario, a chanté Grande Entry, un chant souvent utilisé lors de pow-wow et a récité une prière en langue crie.

Mot de bienvenue

François Guimont, sous-ministre (SM) de Sécurité publique Canada a souhaité la bienvenue aux participants à la cinquième Table ronde nationale annuelle sur la RRC. Il a insisté sur l'importance de rassembler un large éventail d'intervenants qui s'accordent pour dire que la RRC concerne tout le monde. Le sous-ministre Guimont a également souligné que les représentants du gouvernement doivent recevoir les commentaires des intervenants et a ensuite remercié les participants de leur présence.

M. Guimont a donné des exemples des effets néfastes de l'augmentation du nombre de catastrophes pour les Canadiens, notamment les inondations au Manitoba et à Kashechewan, la tempête de verglas au sud de l'Ontario et d'autres événements en 2014. Les conséquences de ces événements sont ressenties au sein des familles, des collectivités et dans notre système financier. Le sous-ministre Guimont affirme qu'il est temps d'aller au-delà de la réaction et de mieux utiliser les renseignements relatifs aux risques et de renforcer la coordination et la collaboration. Il faut définir clairement la gouvernance, les rôles et les responsabilités. Les connaissances doivent être partagées avec les citoyens afin de permettre aux collectivités de comprendre leur risque et de reconnaître leur participation éventuelle. François Guimont a parlé de mesures d'atténuation comme étant l'engagement du gouvernement du Canada d'affecter 200 millions de dollars sur cinq ans pour mieux protéger les Canadiens dans le cadre d'un programme national d'atténuation des catastrophes et a dit qu'effectuer la cartographie des inondations avec les provinces est



un bon début. Les Premières Nations recevront un montant de 40 millions de dollars sur cinq ans, dès 2015-2016, pour établir un programme d'atténuation dans leurs collectivités. Sans oublier l'engagement continu de Sécurité publique Canada dans le Cadre d'action de Hyogo et du travail en cours pour son successeur.

Le sous-ministre Guimont espère que les membres confirmeront que la RRC au Canada est sur la bonne voie et qu'effectivement, des progrès sont réalisés. Les participants ont été invités à suggérer comment la Plate-forme du Canada peut aider à améliorer la coopération et à étendre sa portée pour inclure l'innovation et de nouvelles idées.

Notre cinquième Table ronde – retour sur nos succès

Stéphanie Durand, présidente du Comité consultatif, a présenté un aperçu des succès de la Plate-forme et a noté que le nombre de membres de la Plate-forme du Canada, dans laquelle on compte les participants de la Table ronde, a atteint 500 personnes. Il s'agit d'un signe positif qui indique que le concept de la RRC ainsi que la responsabilité partagée pour la résilience communautaire est en croissance. Mme Durand a affirmé que la Plate-forme du Canada ne concerne pas uniquement la Table ronde, mais également l'ensemble du travail lié au soutien de la Plate-forme, effectué tout au long de l'année.

Avec l'aide d'autres membres du Comité consultatif, des exemples et des faits saillants des réalisations des groupes de travail ont été soulignés. Aussi, des représentants de groupes de travail ont invité les parties intéressées à participer à leurs activités.

Faits saillants du Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé (GTPSP) (Mark Baker et Rodney Yip)

- Webinaire sur la semaine de sensibilisation à la continuité des activités.
- Présentations à l'Échange de renseignements sur la reprise du traitement après sinistre et à l'Ontario Risk and Insurance Management Society.
- Collaboration avec des Organisations non gouvernementales nationales (ONGN) sur la distribution de biens lors des interventions en cas de catastrophes.
- Collaboration avec la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes (SIPC) - Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé au niveau de l'ONU.
- Discussion avec la secrétaire parlementaire, Roxanne James, pour promouvoir les questions liées à la RRC.
- Actualisation de la trousse pour les membres avec une proposition de valeur améliorée pour la participation du secteur privé dans la Plate-forme du Canada.

Si vous désirez participer et contribuer aux initiatives du GTPSP, contactez Rodney Yip, ryip@bell.net ou Tom Shebrek, tom.shebrek@walmart.ca.

Faits saillants du Groupe de travail du secteur bénévole (GTSB)*(Sarah Graham)*

- Liaison assurée avec d'autres groupes de travail afin d'établir le rôle que peut jouer le GTSB pour obtenir et conserver un engagement bénévole entier.
- Projet de recherche étudiant particulièrement l'utilisation et l'engagement de bénévoles (incluant le bénévolat épisodique) lors des inondations en Alberta (le rapport de recherche a été achevé en octobre 2014).
- Appui au Centre de documentation du RCERD comme importante ressource pour les organisations du SB et promotion des pratiques exemplaires et des récentes recherches sur la RRC.
- Renforcer le rôle joué par les organisations de bénévoles soit intégré aux rôles du secteur privé et ceux des autres partenaires.

Si vous désirez participer et contribuer aux initiatives du GTSB, contactez Sarah Graham, sarah.graham@redcross.ca.

Faits saillants du Groupe de travail sur les collectivités résilientes (GTCR)*(Laurie Pearce et Brenda Murphy)*

- Participation à l'élaboration d'un guide national sur l'utilisation des terres axé sur les risques et obtention d'un financement pour présenter un atelier au JIBC, à New Westminster (janvier 2015) afin de rassembler les intervenants clés (p. ex., les planificateurs, architectes, ingénieurs, scientifiques et représentants du gouvernement).
- Organisation d'un atelier sur les collectivités résilientes pour présenter des initiatives et partager les connaissances (janvier 2014, Colombie-Britannique).
- Promotion de la campagne de l'ONU sur les collectivités résilientes au Canada.
- Mise en place d'un sous-groupe de travail sur la résilience des collectivités autochtones, qui a terminé la personnalisation de l'affiche « Pour des villes résilientes », pour les Premières Nations, les Inuit et les Métis.
- Harmonisation de la campagne sur les collectivités rurales afin de la rendre plus significative pour les collectivités autochtones du Canada.
- Création d'un rapport pour les AADNC sur les activités de résilience autochtone qui se tiennent au Réseau canadien d'étude des risques et dangers (RCERD) et dans les collectivités de la RRC.

Les activités à l'horizon comprennent l'augmentation de la résilience rurale, développement du programme autochtone, accroître l'engagement des enfants et des jeunes relativement aux catastrophes et améliorer la planification de l'utilisation des terres.

Si vous désirez participer et contribuer aux initiatives du GTCR, contactez Laurie Pearce, laurie.pearce@shaw.ca.

Si vous désirez participer et contribuer aux initiatives autochtones, contactez Brenda Murphy, bmurphy@wlu.ca



Mme Durand a parlé de certains des secteurs prioritaires de la Plate-forme du Canada comme la diffusion du message au sujet de la RRC, son amélioration et son renforcement au cours des cinq prochaines années. Consolider nos partenariats, maintenir la communication, se concentrer sur la recherche, partager les connaissances avec les membres de la Plate-forme et explorer les réseaux et les autres occasions de participer au dialogue sur la RRC.

Débat : Repenser les risques – Solutions possibles en matière d’assurances et autres outils financiers

Animateur : Paul Bliss, CTV News Toronto

Le débat a réuni des représentants des niveaux d’administration municipale, provincial et fédéral du Canada, du secteur des assurances et du forum mondial sur l’économie qui connaissent bien les répercussions dévastatrices des catastrophes sur les familles et les collectivités du Canada, ainsi que sur l’économie canadienne en général.

Experts invités :

- Mary-Lou O’Reilly, vice-présidente principale, Bureau d’assurance du Canada (BAC)
- Stéphane Jacobzone, conseiller, Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE)
- Shane Schreiber, directeur général par intérim, Agence de la Gestion des urgences - Alberta
- John Livey, directeur municipal adjoint, Ville de Toronto
- François Guimont, sous-ministre, Sécurité publique Canada

Paul Bliss a lancé la discussion en partageant sa propre expérience de la couverture journalistique des suites de l’ouragan Katrina en 2005, où il a reçu le surnom de « Disaster Boy ». Il a également exposé certaines réalités comme le fait qu’avant 1995, seulement trois catastrophes avaient dépassé 5 M\$ en pertes, tandis que les pertes cumulées des 10 dernières années sont supérieures à 2 G\$ et, selon le Groupe Financier Banque TD, elles atteindront 5 G\$ par année d’ici 2020.

Voici certaines des questions complexes qui sont soulevées :

- Quelle approche devrait être prise au Canada pour l’atténuation des risques de catastrophe?
- Qui devrait assumer la responsabilité des coûts financiers des suites des catastrophes?
- Selon vous, que devrait inclure une liste de souhait des processus ou des outils d’atténuation optimaux?
- Existe-t-il, à l’heure actuelle, une volonté d’imposer des primes d’assurances plus élevées au public?
- Comment équilibrer la réticence des consommateurs à payer des primes d’assurances plus élevées et les coûts imposés au gouvernement pour cette raison?

La discussion que l’on prévoyait controversée, vu les différents représentants en contradiction absolue, a finalement suscité des points de vue concordants et un consensus pour de nombreux thèmes.

Partage des responsabilités

Le premier thème abordé est le modèle canadien qui veut que la responsabilité financière pour le rétablissement soit partagée entre les provinces, les territoires et le gouvernement fédéral. En plus de ce partenariat essentiel, la nécessité de collaborer aux nombreux niveaux des différents aspects de la gestion des urgences est un autre élément important de l’approche canadienne. L’industrie des assurances vise actuellement l’adaptation en concentrant ses efforts à la préparation aux tremblements de terre par l’entremise de recherches et d’activités de préparation aux séismes. Même si l’industrie des assurances joue un rôle significatif, le défi et les possibilités de collaboration entre les gouvernements fédéral, provinciaux, territoriaux et municipaux, le secteur privé et les individus ont été soulignés.



La majorité des experts invités s'entendent pour dire que les citoyens doivent jouer un rôle plus important, tout en admettant que l'idée d'une responsabilité individuelle est difficile à communiquer puisqu'en fin de compte, il s'agit de décisions très personnelles. Toute évaluation individuelle du risque ne tient pas nécessairement compte des impacts pour le reste de la société. Prenons par exemple une personne qui décide de réaliser son rêve et de partir à l'aventure, seule en voilier, sans se préoccuper des risques associés à la saison tardive et à la météo très changeante. Ces décisions personnelles peuvent être lourdes de conséquences pour l'équipe de recherche et sauvetage, les futures politiques du club de voile et les coûts subséquents liés aux primes d'assurance de l'ensemble de la communauté de la voile.

« Le plus grand défi et la meilleure opportunité sont la collaboration... Il n'en tient pas seulement qu'aux trois paliers de gouvernement pour bâtir des collectivités résilientes. Le secteur privé et chacun des individus jouent aussi un rôle essentiel. »

Concernant qui devrait payer, on remarque un déséquilibre social parmi ceux dont les situations à risque, bien qu'elles soient des décisions ou des circonstances personnelles, sont imposées par d'autres personnes. Il serait juste que le fardeau du risque soit la responsabilité de la personne qui prend le risque, toutefois, la réalité est que chacun de nous paie. Dans le but de trouver de meilleures mesures d'atténuation et des solutions à long terme, il est proposé de lancer une discussion ouverte et franche avec le public à propos des coûts réels des interventions.

Un dialogue positif entre les gouvernements et parmi les partenaires de l'industrie appuierait les efforts déployés pour assurer un juste équilibre des responsabilités. Aussi, il faut poursuivre les activités de sensibilisation auprès du public pour communiquer la prise en charge commune du risque de catastrophes.

« Vous, moi, et tous les autres Canadiens finirons par payer les coûts, par le biais des impôts ou des primes d'assurance, c'est pourquoi nous devons absolument être prêts et résilients. »

La nécessité de connaître le risque

En plus d'accroître la sensibilisation aux responsabilités de la réduction des risques de catastrophes pour toutes les parties, y compris le citoyen ordinaire, il y a un besoin de transmettre les connaissances adéquates sur les risques de catastrophe. Les experts invités s'entendent pour dire que les données fiables sur les risques sont une composante essentielle d'une planification intelligente et des mesures d'atténuation. Il faut toutefois garder en tête que les évaluations de risques accumulent des renseignements provenant de nombreuses sources, allant des vulnérabilités d'infrastructures jusqu'aux risques météorologiques, aux conditions environnementales et aux comportements sociaux. Il n'y a pas qu'un endroit unique pour obtenir les données sur toutes les situations, mais il va de soi que des améliorations pourraient être apportées afin de rendre les fonds de données plus compréhensibles et accessibles.

La prévention et la planification sont des éléments essentiels de la gestion urbaine et incorporent la connaissance des vulnérabilités héritées ou élaborées. Comprendre les effets des dangers potentiels sur les présents systèmes favorise les mises à jour des mesures d'atténuation grâce à un entretien régulier ou spécifique avant d'être dans l'obligation d'effectuer une reconstruction complète. Au fur et à mesure que

les villes grandissent, les infrastructures comme les systèmes d'égout et les réseaux d'évacuation doivent être améliorés pour répondre aux nouveaux besoins. Mieux nous comprenons les risques, plus les investissements dans l'atténuation des catastrophes seront adéquats, que ce soit aux niveaux local, régional ou national.

Le Bureau d'assurance du Canada (BAC) a brièvement expliqué son nouvel Outil d'évaluation du risque pour les municipalités (OÉRM). À l'essai dans quelques villes canadiennes, on croit qu'il devrait être une aide considérable dans l'évaluation des risques. À l'heure actuelle, les municipalités canadiennes disposent de peu d'outils pour évaluer la fragilité des infrastructures aux événements météorologiques extrêmes, et l'OÉRM utilisera les infrastructures locales, les renseignements climatiques et ceux provenant des assureurs afin d'obtenir une approche scientifique à l'amélioration des connaissances liées au risque.

Les experts invités admettent qu'il est difficile de recueillir exactement les données adéquates. Malgré une bonne volonté, les données, la capacité de mise au point technique et les outils nécessaires pour mettre en place les évaluations des risques varient fortement d'un bout à l'autre du pays et ne sont pas cohérents à l'échelon municipal.

« Il est difficile d'imaginer le Canada comme un pays où les terres de qualité se font rares. Une meilleure utilisation des terres et une planification consciente permettront aux citoyens de faire de meilleurs choix personnels. »

Le besoin d'influencer le comportement social

Le BAC a également parlé d'une recherche sur les catastrophes naturelles qui démontre que de nombreux Canadiens ne se préparent pas en prévision de catastrophes. Ce comportement indique que l'industrie devra intervenir de manière bénévole et que le gouvernement devra assumer la responsabilité de rembourser les pertes des citoyens, nonobstant l'existence ou non d'une assurance.

Peu importe l'intervenant, l'adaptation à la nouvelle réalité était fortement encouragée par plusieurs des membres. Des exemples de campagnes réussies pour la modification des comportements sociaux ont été présentés durant le débat. Une attention particulière a été accordée à l'approche utilisée pour la prévention des incendies, lancée il y a près de 100 ans, alors que des maisons étaient incendiées à cause du prix « prohibitif » des produits ignifuges, qui a apporté des changements fondamentaux pour le mieux. Le problème lié aux incendies a été pris très au sérieux; un Code de prévention des incendies a été mis en place, Les campagnes de sensibilisation auprès du public étaient intensives et les exercices d'évacuation sont devenus une pratique courante dans les écoles et les entreprises. Toute campagne de RRC semblable devra être précise, cohérente et se répandre dans la culture canadienne.

Le libre marché de l'industrie des assurances est constant et efficace. Mais cette situation a été bien illustrée à Calgary par les coûts associés au choix de vivre dans une maison avec une « vue sur la rivière ». Les gens doivent comprendre que choisir de construire ou de vivre dans une plaine inondable, ou dans un autre endroit à risque, suppose que le consommateur accepte ces risques. En Europe, l'industrie de l'immobilier a l'obligation d'informer l'acheteur des risques associés aux séismes et aux inondations. Au Canada, on s'attend à ce que l'industrie des assurances soit au courant des risques et établisse des primes indicatives de ces risques, même si l'acheteur n'est pas obligé d'acheter.



*« ... ce n'est que lorsque vous payez... (et par le biais de l'assurance)
que vous vous rendez compte des conséquences de vos décisions. »*

Des sondages d'opinion démontrent un accord croissant avec l'idée de lier les primes au risque. Le fait de reconstruire dans un endroit considéré comme risqué alimente du ressentiment chez les gens qui sont témoins de cette attitude de droit acquis de pouvoir reconstruire dans un endroit non sécuritaire aux frais des contribuables et des propriétaires voisins. Avec la sophistication croissante de la science actuarielle et de l'évaluation des risques, les consommateurs s'attendent à ce que les primes soient associées au risque. Aucun sondage n'indique la volonté des consommateurs à payer une prime, toutefois, on s'entend de plus en plus pour dire que le nombre de catastrophes naturelles augmente et que ceux qui s'y exposent devraient avoir une prime en conséquence.

La gestion des questions culturelles est un autre enjeu important, comme dans le cas des populations autochtones pour qui le mode de vie et les terres traditionnelles sont des facteurs significatifs dans la prévention et l'atténuation. Il y a tout de même des exemples de communautés qui ont pris une approche sérieuse pour aborder la résilience communautaire et en ont fait une priorité.

Certains comportements sociaux peuvent toutefois s'expliquer par un manque de choix. En plus de la responsabilité du gouvernement d'influencer les comportements s'ajoute la responsabilité sociale d'aider ceux qui n'ont pas le luxe de faire des choix plus sécuritaires. De nombreuses populations vivent encore dans des endroits à risque plus élevé parce qu'il n'y a pas d'option plus sécuritaire. Dans ce cas, le gouvernement a le rôle légitime d'intervenir et d'accepter collectivement les coûts pour ces populations.

*« On ne peut pas simplement prendre les gens et les déplacer, comme les personnes
vivant sur les terres traditionnelles. »*

Explorer de nouveaux modèles

Sécurité publique Canada suggère d'utiliser les Accords d'aide financière en cas de catastrophe (AAFCC) comme filet de sécurité pour soutenir les gouvernements provinciaux et territoriaux pour les coûts résultant des catastrophes naturelles qui respectent les paramètres du programme. Même si à la fin du processus, les ressources fédérales seront payées à presque 90 %, le contribuable demeure un individu. Autrement dit, peu importe à quel ordre du gouvernement les impôts sont payés ou de quel ordre du gouvernement les montants pour les secours aux sinistrés sont versés, l'argent provient du même contribuable. Les AAFCC ne sont pas un programme de remplacement de valeur intégrale et parfois, les municipalités et les personnes doivent dépenser davantage que ce qui est admissible afin de retrouver ce dont ils ont besoin. Même s'il est souhaité que les fonds pour le rétablissement soient utilisés pour reconstruire en mieux, les investissements sont évidemment plus coûteuses après une catastrophe que s'ils avaient été utilisés pour prévenir.

Il a été question de l'Autriche et de la France où les assurances en cas de catastrophes sont obligatoirement intégrées à l'assurance habitation afin d'établir un fonds de base pour les interventions. Dans le cas où le gouvernement déclare un état de catastrophe, ces fonds deviennent accessibles pour appuyer les interventions du gouvernement. Même s'il ne s'agit pas d'une importante source de fonds, plusieurs milliards de dollars ont été amassés au fil des ans et le modèle vaut la peine d'être considéré.

En plus du consensus des experts invités sur la complexité de la collaboration des différents échelons du gouvernement, des entreprises et des citoyens, il a également été convenu que le partage du fardeau financier de l'atténuation des catastrophes et des interventions de manière équitable est tout un défi. Les assurances et l'augmentation des primes peuvent faire partie de la solution, mais un changement de culture est définitivement nécessaire afin d'accroître la compréhension et la prise de conscience.

Le changement de culture vers la prévention

Le canal de dérivation de la Rivière Rouge connu sous le « fossé de Duff » a été la première intervention du premier ministre Dufferin Roblin pour gérer le débit d'eau autour de la ville de Winnipeg. Le coût considérablement élevé d'environ 200 M\$ durant la fin des années 1960 aurait été la raison pour laquelle il n'a pas été réélu, même si le canal de dérivation avait depuis sauvé plus de 100 G\$ en dommages cumulés causés par les inondations. Cet exemple a été utilisé pour démontrer que le risque politique d'investir dans les mesures d'atténuation est bien réel. Toutefois, avec les exemples de plus en plus nombreux de catastrophes ayant de graves conséquences financières, il est plus facile de justifier aux contribuables que de dépenser un dollar en prévention peut faire en sorte d'éviter des pertes économiques considérables. À la suite des inondations de 2013, l'Alberta a été critiquée puisque l'on considère que la province aurait dû être mieux préparée. Les investissements à cet effet sont donc plus faciles à accepter pour les contribuables et l'argument économique disant que la prévention est payante est reconnu.

« Plus d'un représentant du gouvernement a perdu son emploi à cause de la mauvaise gestion de la catastrophe. »

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a mentionné la directive européenne relative à la gestion des inondations de la Commission européenne qui a mis en place un nouvel horizon quant aux inondations qui exige que les infrastructures soient construites pour une période 500 à 1 000 ans plutôt que pour 100 ans, ce qui aurait aidé à la prévention des inondations. L'OCDE travaille aussi à l'établissement de modèles pour soutenir la prévention. Les quatre lacs mis en service pour réguler la Seine sont une des principales raisons pour laquelle Paris, France n'a connu aucune inondation depuis 100 ans. En raison du développement et de la construction continus qui perdurent depuis 20 à 30 ans, les modèles économiques de l'OCDE suggèrent que les pertes financières potentielles dues aux inondations du fleuve ont augmenté à plus de 40 G\$40B Euro. Les autorités suggèrent la construction d'un cinquième lac afin d'éviter les risques associés à la présence d'une forte population et d'infrastructures au bord du fleuve.

De retour chez nous, dans le corridor Québec-Montréal-Ottawa, il y a un risque notable de tremblement de terre et pourtant les sondages démontrent que 4 % de la population vivant dans cette zone a une assurance pour les tremblements de terre, alors que 40 % croient en avoir une, ce qui confirme que nous ne savons même pas que nous ne sommes pas prêts.

« L'adaptation et la préparation doivent être au premier plan des préoccupations de tout le monde. »



Sommaire

Pour conclure la discussion, les experts invités ont eu la possibilité de réaffirmer des arguments de leur choix, ce qui a offert en conclusion de puissants messages clés :

- Pour que le public accepte de nouvelles conditions, il doit être convaincu des causes et des effets. Notre difficulté réside dans la capacité de fournir des renseignements justes et convaincants.
- Le public devrait s'attendre à ce que le gouvernement soit proactif et qu'il effectue des investissements informés et adéquats pour l'atténuation. Le public doit aussi accepter la responsabilité de ses choix personnels et doit être prêt.
- Les discussions franches comme celle-ci aident les gens à connaître et à comprendre leurs risques. La vigilance et la volonté politique de mettre en place des mesures d'atténuation adéquates doivent aussi être présentes.
- Les consommateurs canadiens prennent part à des discussions et deviennent de plus en plus conscients. Plus il y a de catastrophes, plus les gens seront portés à s'adapter.
- Le Canada est assez riche pour pouvoir commencer à effectuer cet investissement initial.

Les commentaires sur Twitter ont été partagés au moyen du mot-clic [#CDNDRR](#).

Séance parallèle no 1 : Études de cas – L'extrême des extrêmes canadiens

(Institut de prévention des sinistres catastrophiques)

Modérateur

Paul Kovacs, fondateur et directeur exécutif, Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Experts invités :

Alex Kaplan, vice-président, Partenariats internationaux, Swiss Re

David Grimes, sous-ministre adjoint, Environnement Canada et président,
Organisation météorologique mondiale

Objectif de la séance

Examiner les répercussions d'événements extrêmes dans le monde, récents ou éventuels, qui pourraient se produire au Canada. Cet exercice vise à promouvoir les activités de RRC et à encourager tous les intervenants à prendre des mesures d'atténuation.

Faits saillants

Paul Kovacs a présenté ses coanimateurs et les sujets de discussion de la séance :

- comment serait le monde à la suite d'une catastrophe à grande échelle?
- quels types d'événements extrêmes ont eu lieu dans le monde et que se passerait-il si un tel événement avait lieu au Canada?
- conséquences sociales des phénomènes météorologiques violents au Canada

Afin de discuter adéquatement de ces sujets brûlants, M. Kovacs a donné la définition de certains termes pertinents puisqu'ils sont associés aux recherches effectuées à l'Institut de prévention des sinistres catastrophiques où l'essentiel du travail est axé sur l'analyse des « très gros ». Dans le cadre de la présente discussion, les termes suivants ont la définition suivante :

Risque : une menace physique envoyée par dame nature. Et dans un grand pays comme le Canada, nous en avons beaucoup.

Sinistre : défini par de nombreuses sources, dont l'ONU, comme étant l'arrivée d'un danger dans un lieu qui n'est pas en mesure de l'affronter. L'élément qui revient dans les différentes définitions du mot sinistre est que la communauté est dépassée par le danger où les gens sont vulnérables ou non préparés (ce ne sont pas tous les dangers qui évoluent en sinistres).

Catastrophe : d'un point de vue économique, une catastrophe est un sinistre qui occasionne une perte économique de 2 % du produit intérieur brut (PIB) d'un pays. C'est comme si le Canada, qui a une économie de 2 billions de dollars, vivait une catastrophe de 40 milliards de dollars, ce qui par définition n'est pas encore arrivé.

Le Canada est grand pays qui a connu et qui connaîtra de nombreux différents dangers, par contre, le risque de catastrophe est très bas. Occasionnellement, les dangers ont lieu où les gens sont vulnérables et



non préparés. Même si peu de choses peuvent être effectuées pour changer le danger, la vulnérabilité quant à elle peut être réduite.

Le Canada n'a pas encore connu de catastrophe, mais la possibilité existe. Ce serait fort probablement un violent tremblement de terre à Vancouver ou à Montréal. L'ampleur serait beaucoup plus importante que ce que les Canadiens ont connu jusqu'à maintenant. Les programmes de rétablissement actuellement en place sont insuffisants parce qu'ils ne sont pas conçus pour une telle amplitude.

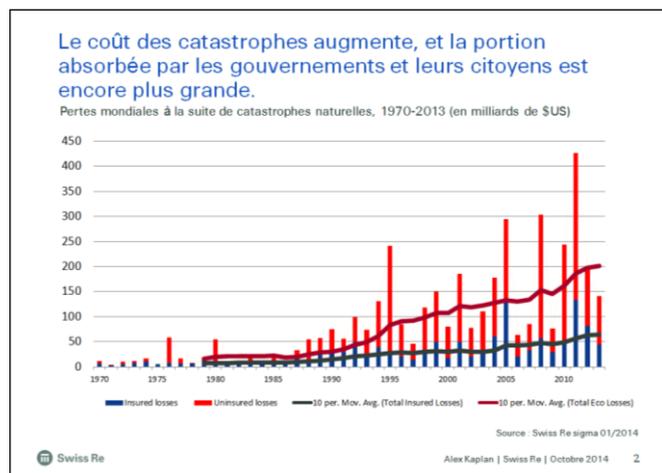
« Si nous sommes touchés par une situation extrême, ce sera très pénible parce que nos programmes ne sont pas conçus pour faire face à de telles situations. Comme pays, nous devons travailler davantage pour nous préparer aux situations extrêmes. »

Alex Kaplan a présenté le sujet de la réassurance, en expliquant que la réassurance est l'assurance des sociétés d'assurance. La réassurance est gérée par le groupement mondial des risques et de l'exposition et permet aux sociétés d'assurance et aux gouvernements d'obtenir une protection financière pour les pertes imprévues causées par les catastrophes.

Les coûts associés aux catastrophes augmentent et la portion assumée par le gouvernement et ses citoyens est encore plus importante.

Depuis le début du siècle (2000), les coûts associés aux catastrophes internationales ont atteint 2,5 billions de dollars.

La partie la plus inquiétante de l'augmentation des coûts liés aux catastrophes est le différentiel entre la perte assurée et la perte économique totale. Et avec la portion croissante des coûts des catastrophes assumée par les gouvernements et ses citoyens, le fait de ne pas être suffisamment prêt pour le rétablissement augmente la gravité de la perte.



Les coûts des pertes sont le résultat de la construction continue dans les zones à risque et de l'accumulation de biens dans ces zones. Pour illustrer certains des facteurs qui influent sur l'ampleur des sinistres catastrophiques, plusieurs aperçus de catastrophes connues ont été présentés.

En 1960, le plus puissant séisme jamais enregistré a touché le Chili. D'une magnitude de 9,5, il a entraîné des pertes énormes sur le plan des vies humaines et de dommages. Le tremblement de terre qui a secoué Haïti en 2010 était d'une magnitude de 7,0; il a tué plus de 220 000 personnes et a éliminé 120 % du PIB d'Haïti en moins de 60 secondes. Le Chili a également connu un autre séisme important en 2010 avec une magnitude de 8,8 (500 fois plus fort que celui d'Haïti). Son épicentre était situé à 200 milles au sud-est de la capitale Santiago et a causé la mort de plus de 500 personnes et d'importants dommages aux édifices et au réseau électrique. Toutefois, l'approche modifiée du Chili en matière de risques après 1960, avec la mise en place de codes de

bâtiment rigoureux et d'autres mesures d'atténuation sont les raisons pour lesquelles l'impact catastrophique du séisme de 2010 a été réduit.

Le Japon est habitué aux séismes et le pays est très bien préparé. À une magnitude de 9,0, le tremblement de terre de 2011 était 1 000 fois plus puissant que celui d'Haïti. Le nombre élevé de décès, soit 18 000, était largement attribuable au tsunami, qui était au-delà de ce que le monde moderne avait déjà connu et pour lequel le pays était beaucoup moins préparé. La perte économique totale a été calculée à 4 % du PIB du Japon. Si le séisme avait eu lieu 200 milles au sud, et avait touché Tokyo, la perte aurait été de 50 % du PIB du Japon. Dans le cas du séisme de 2011, 62 % du premier budget établi pour financer la reconstruction a été emprunté à la caisse de retraite. Un scénario comparable au pays avec un emprunt dans la caisse de retraite du Canada entraînerait le recouvrement des fonds pour plusieurs générations, transférant ainsi le fardeau aux enfants de la nation. Le Japon a dû sérieusement considérer la réaffectation des budgets pour financer la reconstruction.

En se reportant à la déclaration précédente de l'OCDE affirmant que le financement du risque lié aux catastrophes est une des priorités mondiales, M. Kaplan a affirmé être en faveur de l'utilisation des services de Swiss Re pour le préfinancement des catastrophes non connues en mettant en place un fonds de réserve afin de réduire le fardeau potentiel sur la société.

« Les catastrophes devraient être traitées comme un passif éventuel de la société. »

David Grimes a souligné que la conséquence sociale est d'une importance primordiale et qu'elle motive l'intervention politique. Dans la situation de l'ouragan Katrina, il a été remarqué qu'un an plus tard, 30 % des communautés qui avaient été déplacées à l'extérieur de La Nouvelle-Orléans n'étaient pas de retour. La société a été profondément touchée par leurs pertes, ce qui n'était pas en raison du fait que leurs maisons avaient été détruites, mais plutôt à cause de la perte de leurs biens familiaux. Les survivants ont affirmé que ce qui était le plus débilisant était d'avoir perdu les souvenirs de famille.

Remettre en place la capacité de gestion des renseignements météorologiques et climatiques après le séisme d'Haïti avant l'arrivée de la saison des ouragans était primordial : les restes endommagés des infrastructures urbaines et rurales laissaient une société plus vulnérable que la normale saisonnière. Une importante leçon a été tirée de la reconstruction de la société. Celle de ne pas impliquer les survivants comme victimes, mais plutôt d'impliquer des résidents à la reconstruction de leur société.

« Nous devons être beaucoup plus proactifs à renforcer la résilience – pas uniquement d'un point de vue financier, mais aussi dans le cas de la résilience sociale. »

Selon le *World Urbanization Prospects* des Nations Unies, en 2014, il y avait 28 mégapoles avec des populations de plus de dix millions dans le monde. D'ici 2030, on prévoit qu'il y aura 41 mégapoles avec plus de dix millions d'habitants sur la planète. Dans un monde en perpétuel changement, aux prises avec des changements climatiques, en plus du développement urbain continu, des infrastructures plus complexes et l'exposition au risque qui y est associé, notre vulnérabilité augmente assurément.



Le Service météorologique du Canada d'Environnement Canada (EC) émet 15 000 alertes de phénomènes météorologiques violents par année. Ces alertes informent les personnes se trouvant dans les zones touchées afin que celles-ci prennent les mesures nécessaires pour assurer leur sécurité et protéger leur propriété. EC émet des alertes pour les événements météorologiques suivants : neige, pluie, facteur éolien, bruine verglaçante, gel, chaleur, brouillard, grêle, tornades, ouragans, orages, etc. Mais n'en émet pas pour tous les types de catastrophes naturelles, dont les glissements de terrain, les séismes et les avalanches.

La communication et la diffusion sont très importantes. En 2003, EC a renforcé sa capacité de préparation aux alertes afin de travailler avec les organisations de GU à travers le pays. Il s'agissait entre autres de savoir comment celles-ci peuvent mobiliser, intervenir, écarter les gens, etc.

Il faut revoir ce que nous faisons, et comment nous le faisons. Les conséquences sociales et le portrait financier doivent tous deux être considérés.

Les impacts positifs de la science et les améliorations technologiques peuvent être remarqués
Les décès causés par les catastrophes hydrométéorologiques sont en déclin depuis les dernières décennies.

Séance parallèle no 2 : Accroître la planification et la préparation des Autochtones

(Affaires autochtones et Développement du Nord Canada et Groupe de travail sur les collectivités résilientes – sous-groupe sur la résilience des Autochtones)

Conférenciers/experts-invités :

Jimmy Dick, Première nation de Moose Cree
Melanie Goodchild, directrice nationale, Croix-Rouge canadienne
David Diabo, conseiller spécial, Assemblée des Premières Nations
Aaron Orkin, Université de Toronto
Terry Swan, directrice, Aide à l'enfance

Faits saillants

La participation des Autochtones (Premières Nations, Métis et Inuits) aux activités de planification et de préparation en prévision des catastrophes varie beaucoup d'un bout à l'autre du Canada, en fonction de l'organe administratif, du groupe culturel, de la situation géographique et des capacités. Cette séance a permis aux conférenciers invités de soulever certains enjeux liés à la réduction des risques de catastrophes à partir de leur propre contexte. Après les observations, une approche en cercle a permis à tous les participants d'exprimer leurs opinions.

Le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AANDC) a constaté que les investissements continus actuels en matière de dépenses fédérales pour la gestion des situations d'urgence s'élèvent à environ 19,11 millions de dollars et qu'ils ciblent la prévention et l'atténuation en 2014-2015. Il a été reconnu que l'assurance privée n'est généralement pas disponible dans les réserves et qu'il serait utile d'augmenter ce montant l'an prochain.

On s'attend à ce que la fréquence des crises humanitaires provoquées par les catastrophes continue d'augmenter. Bien que la Croix-Rouge canadienne fournisse de l'aide lorsqu'une catastrophe naturelle survient, il a été constaté qu'il est nécessaire d'avoir plus de personnel dans les collectivités autochtones pour faire face aux enjeux de réduction des risques de catastrophe, plus particulièrement en prévention et en atténuation ainsi qu'en prestation de soutien psychosocial. La collaboration avec la collectivité dans son ensemble a été reconnue comme grandement importante, plutôt que de limiter les discussions à certains représentants de la collectivité. La diplomatie est généralement un facteur clé de la communication et il a été convenu que, pour établir un lien de confiance, les partenaires doivent adopter une approche fondée sur les points forts et se concentrer sur une collaboration efficace pertinente aux aspects uniques de chaque collectivité.

La situation des Premières Nations a été décrite comme étant dans un état constant de catastrophe, où les conditions actuelles ne sont pas acceptables et pis encore lorsqu'elles sont confrontées à une catastrophe. Le cercle de discussion a permis d'exprimer chagrin et frustration par rapport aux conditions telles que l'élimination des déchets, l'eau potable et les soins d'urgence. Il a été fermement souligné que du financement pour la prestation continue d'une formation en soins d'urgence devrait être accordé.

On a convenu de la présence d'un problème systématique plus vaste, mais certains ont montré une volonté de travailler avec l'enveloppe budgétaire disponible. L'éducation sur la réduction des risques de catastrophe a été soulignée comme une priorité avec un accent sur un enseignement donné par les peuples autochtones. Bien que l'adoption de méthodes traditionnelles ait fonctionné pendant des siècles, les approches autochtones actuelles doivent être adaptées pour faire respecter les différences géographiques régionales et le savoir traditionnel dans le cadre des plans d'urgence communautaires et locaux. Le programme Five Feather en Ontario fut cité en exemple comme programme de formation des formateurs s'appuyant sur la responsabilité des Premières Nations pour leurs propres plans d'urgence.

Séance parallèle no 3 : Données sur le risque - examen de prototypes

(Sécurité publique Canada et Ressources naturelles Canada)

Conférenciers/experts-invités :

Christina Shaw, analyste des politiques, Sécurité publique Canada (SP)

Nicky Hastings, chef du projet sur les géorisques à l'échelle nationale, Ressources naturelles Canada (RNCan)

Objectif de la séance

Cette séance a pour objectif d'entamer une discussion avec des spécialistes et des intervenants clés sur les risques de catastrophe concernant la façon dont l'évaluation des risques pourrait être utilisée pour orienter la planification et la priorisation des initiatives nationales de réduction des risques de catastrophe et de résilience, ainsi que d'entamer une discussion sur l'élaboration d'une évaluation nationale des risques et de la résilience.



Faits saillants

Cette séance conjointe a permis à Sécurité publique Canada et à Ressources naturelles Canada d'impliquer des spécialistes et des intervenants clés en matière de risques dans une discussion interactive sur la façon dont une évaluation nationale du risque global et de la résilience pourrait être utilisée par une variété de groupes. On y présentera les indicateurs de risque tels que le rendement du bâtiment (probabilité qu'il subisse des dommages et estimation du temps nécessaire pour le remettre en état de fonctionnement après un événement majeur); la sécurité publique (probabilités de blessures, de décès ou de maladies, portée des perturbations sociales, etc.); la résilience du réseau vital (capacité de résistance ou de rétablissement des infrastructures); et la sécurité économique (pertes de capitaux et de revenus prévues et avantages d'investir dans des mesures d'atténuation ou d'adaptation).

Des questions clés ont été posées, à savoir « Quels sont les secteurs les plus à risque? », « Quels secteurs assument les coûts les plus importants? » et « Quels secteurs devraient assumer les coûts les plus importants? », en ce qui concerne la liste établie des risques naturels afin d'encourager la discussion sur les indicateurs d'évaluation susmentionnés. Une enquête a également été faite sur la façon dont les indicateurs et d'autres indicateurs potentiels pourraient être ciblés et utilisés pour prendre des mesures visant à réduire les risques de catastrophe au Canada.

Une discussion sur l'élaboration d'une évaluation nationale du risque global et de la résilience a souligné les défis auxquels on pourrait être confrontés, tels que la difficulté à évaluer les données qui pourraient être difficiles à obtenir; les contextes locaux et régionaux variés; les niveaux de tolérance au risque et de résilience variés; ainsi que sur la façon dont ces défis pourraient être abordés.

Il a été convenu qu'il pourrait y avoir plusieurs utilisateurs potentiels d'une évaluation nationale du risque global et de la résilience pour une variété de groupes d'intervenants à une variété de niveaux de compétence dans les secteurs public et privé. Il a également été convenu que son élaboration devrait aller au-delà du gouvernement fédéral.

Les renseignements recueillis lors de cette séance serviront, entre autres, à poursuivre les discussions avec des groupes d'intervenants dans l'ensemble des champs de compétences pour faire progresser l'élaboration d'une évaluation nationale du risque global et de la résilience tout en assurant sa pertinence pour tout le Canada.

Partage des risques : Deux modèles de conscience sociale et d'innovation

(IBM, Walmart et Global Disaster Innovation Group)

Conférenciers/experts-invités :

Pat Horgan, vice-président principal, IBM Canada

Corey Gillon, vice-président, Walmart Canada

Desiree Matel-Anderson, PDG, Global Disaster Innovation Group

Objectif de la séance

L'objectif de la séance était de motiver les participants à examiner leur rôle en matière de réduction des risques de catastrophe dans le contexte de leur environnement familial, professionnel ou communautaire. Pour ce faire, IBM, Walmart et l'équipe d'innovation sur le terrain du Global Disaster Innovation Group ont partagé des récits inspirants et ont donné leurs propres exemples de quelques rôles que les entreprises peuvent choisir d'adopter dans le cadre de la réduction des risques de catastrophe.

Faits saillants

L'exploitation de données volumineuses et leur analyse furent présentées comme un outil incroyable pour appuyer les prédictions et aider aux préparations en cas de circonstances catastrophiques. « Deep Thunder » est un immense modèle de prédiction météorologique par analyse de données qui peut calculer le débit d'eau jusqu'au mètre. Des villes telles que Rio de Janeiro et la ville de New York ont utilisé Deep Thunder pour prendre d'importantes décisions, notamment pour la planification de la Coupe du Monde en ayant connaissance des flux d'eau possibles et en arrêtant le réseau de métro de la ville de New York 24 heures avant le passage de l'ouragan Sandy.

Passer au domaine de l'innovation peut se faire de façon impromptue avec une mentalité de conscience sociale. Certaines organisations pourraient être en mesure d'innover pour trouver des solutions, alors que d'autres ont simplement besoin d'être prêtes à réfléchir aux ressources immédiates qu'elles ont à offrir afin de réduire le traumatisme. Par exemple, la conversion des sites Web à l'objectif de retrouver des personnes (famille, employés) est devenue une priorité immédiate pour IBM le jour du 11 septembre. La ville de New York, dans son ensemble, s'est rapidement approprié son propre domaine d'innovation; un domaine distinct à celui de toute autre urgence, où l'innovation passe à un tout autre niveau en raison de la nécessité.

Les employés sont essentiels à la conscience sociale. Les entreprises peuvent adopter un rôle permettant aux employés d'aller offrir leurs compétences sous forme bénévole et de collaborer au sein de la communauté. Le service de bénévolat d'IBM est composé des lauréats d'un concours interne (environ 25 lauréats par année) qui voyagent à un pays en développement du tiers monde pour y travailler pendant six semaines dans le cadre de leur perfectionnement professionnel. Il s'agit d'un programme à faible coût qui crée de la valeur pour toutes les parties. Walmart détient 390 magasins à travers le Canada ainsi qu'un avantage dans l'appui de partenariats tels que ceux qu'elle a avec la Croix-Rouge canadienne, par son bénévolat et sa mobilisation précoce en situation d'urgence. En plus de fournir des employés formés au préalable qui assurent une présence sur le terrain en cas de catastrophe et de fournir des remorques de fournitures prêtes à être déployées, les succursales de Walmart servent également de point de rencontre informel pour la communauté.

Le recours à l'innovation pour joindre les personnes affamées des générations futures permettra une réflexion novatrice et originale et peut aider les efforts de prévention. L'équipe d'innovation sur le terrain a présenté un exemple des répercussions d'offrir une occasion d'apprendre aux enfants des camps de réfugiés grâce à la robotique. Les enfants qui n'avaient jamais connu la robotique auparavant étaient capables d'imaginer des outils pour recueillir et synthétiser les données, évaluer les besoins et trouver comment fournir de l'aide en situation de catastrophe. L'auto-encouragement à l'innovation peut être enseigné et est un outil extrêmement précieux dans les situations de catastrophe.

Une partie de l'intervention en cas de catastrophe implique une expérience émotionnelle, que ce soit comme survivant, intervenant ou membre de la famille ou de la communauté. Lorsque les organisations



peuvent prévoir des arrangements de travail flexibles et une culture d'environnement et de travail qui reconnaît la nécessité pour les employés de s'occuper de leurs familles, en plus de participer à l'intervention communautaire, les organisations contribuent à une société plus forte et résiliente.

Les faits saillants énumérés dans le présent rapport ne sont que quelques exemples des façons dont IBM, Walmart et l'équipe d'innovation sur le terrain contribuent à la réduction des risques de catastrophe. Le Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé dans le contexte de la Plate-forme du Canada reconnaît le rôle important que joue le secteur privé dans la réduction des risques et le renforcement de la résilience communautaire. Le Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé est composé d'organisations poursuivant les mêmes objectifs qui sont prêtes à démontrer une solide conscience sociale et du leadership et à s'engager à faire de la réduction des risques de catastrophe et du renforcement de la résilience une part intégrante de leurs objectifs et programmes de développement durable. Pour plus d'idées sur la façon dont votre organisation peut renforcer son engagement à la réduction des risques de catastrophe, veuillez communiquer avec les coprésidents du Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé : Rodney Yip, IBM Canada et Tom Shebrek, Walmart Canada, à l'adresse dr-rrc@ps-sp.gc.ca.

Voir au-delà de 2020 — séance interactive

(Nations Unies/Sécurité publique Canada/Environnement Canada et Organisation météorologique mondiale)

Conférenciers/experts-invités :

Animateur : Desiree Matel-Anderson, PDG, Global Disaster Innovation Group

Ricardo Mena, chef de bureau régional, Nations Unies,

Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes

Shawn Tupper, sous-ministre adjoint, Secteur de la gestion des urgences et des programmes,

Sécurité publique Canada

David Grimes, sous-ministre adjoint, Service météorologique, Environnement Canada, et président,

Organisation météorologique mondiale

Description de la séance

Il s'agira d'une séance interactive qui permettra aux participants de faire des projections au-delà de 2020 et d'examiner les moyens de faire progresser la RRC au pays, dans le cadre des travaux que le Canada mène en collaboration avec ses partenaires sur la création d'un cadre des Nations Unies à mettre en place après 2015. Les représentants principaux de l'ONU, d'Environnement Canada et de l'Organisation météorologique mondiale ont lancé une discussion qui a permis à Sécurité publique Canada d'amorcer un dialogue entre les membres sur la future approche de gestion des urgences du Canada.

Contexte

Le Cadre d'action de Hyogo 2005-2015 : Bâtir des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes est un plan de dix ans qui établit cinq priorités quant aux mesures à prendre et offre des principes directeurs et des moyens concrets pour devenir résilient aux catastrophes. Pour les pays qui ont choisi volontairement de suivre ce plan non contraignant, l'objectif est de réduire considérablement les pertes découlant des catastrophes d'ici 2015 en accroissant la résilience des pays et des collectivités aux catastrophes. Il a été approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU, à la suite de la Conférence mondiale sur l'atténuation des risques de catastrophe de 2005.

Le cadre postérieur à 2015 sur l'atténuation des risques de catastrophe est axé sur ce qui doit être fait différemment, et cette possibilité de collaborer avec les intervenants canadiens est importante afin d'établir les priorités et l'avenir de la gestion des urgences au Canada et d'aider à façonner la contribution du Canada aux négociations sur le document du prochain cadre.

Après dix ans, beaucoup de progrès ont été accomplis, mais il y a eu peu d'avancement dans un domaine, c'est-à-dire les causes sous-jacentes des risques. Le risque de mortalité diminue – particulièrement pour les événements météorologiques –, mais les pertes économiques augmentent. Les investissements continus et le développement des actifs dans les secteurs vulnérables et exposés sont un problème continu au Canada et à l'échelle mondiale.

Points saillants de la discussion Voir au-delà de 2020

Le Canada a de nombreuses raisons de célébrer ses réalisations des dix dernières années dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe. Il y a cinq ans, la Plate-forme du Canada n'existait pas. Chaque année, la Plate-forme a suscité de plus en plus d'intérêt de la part des citoyens, des universitaires, des cadres supérieurs et des représentants du gouvernement. Le discours a légèrement changé et est désormais davantage axé sur la prévention et la gestion des risques de catastrophe.

Selon Shawn Tupper, le Canada est prêt à discuter d'une approche renouvelée en matière de gestion des urgences. Les membres de la Plate-forme du Canada et les participants à la Table ronde représentaient le premier groupe d'intervenants de l'extérieur du gouvernement qui tenait un dialogue sur l'état final souhaitable concernant la gestion des urgences. La conversation tenue pendant la journée visait à mieux comprendre les dynamiques sociales des collectivités afin de les aider à devenir plus résilientes. Le gouvernement s'emploiera principalement à améliorer la compréhension des risques et des moyens de les prévenir selon une approche axée sur l'ensemble de la société, à nouer des relations plus solides, à habiliter les individus et à diffuser le savoir et l'innovation dans le cadre d'importants forums comme cette Plate-forme.

David Grimes a souligné que les facteurs du changement climatique ont des effets multiplicateurs. La planification urbaine et l'utilisation des terres auraient un rôle à jouer dans la gestion des urgences en 2020, en raison de l'incidence des mégapoles et des collectivités diasporiques sur l'environnement et les événements météorologiques subséquents. Le climat non stationnaire et les efforts déployés à l'heure actuelle à l'échelle nationale et internationale ne suivent pas le rythme des changements environnementaux. Par conséquent, une question importante se pose pour l'avenir : « Quelle différence fondamentale pouvons-nous faire par rapport à ce qui a été fait jusqu'à maintenant? »

Des questions de discussion ont été fournies aux participants afin d'obtenir de l'information pour contribuer à l'élaboration d'une nouvelle approche potentielle de gestion des urgences au Canada. La rétroaction obtenue sur les questions les plus importantes a fait ressortir des priorités ayant trait aux risques, à la gouvernance, à la résilience, à la préparation, à la vulnérabilité, à l'attention en matière de renforcement des capacités et au leadership. En réponse à la question générale leur demandant de décrire leur système idéal de gestion des urgences, les participants s'attachaient généralement à une approche philosophique de nature holistique, novatrice et souple. Ils ont aussi mis l'accent sur l'habilitation de la collectivité, des ressources solides et une conception horizontale axée sur les gens. Sur le plan opérationnel, le système idéal serait aussi un système proactif de collaboration de gestion des risques sensible aux menaces nouvelles et à venir.



Membres élus du Comité consultatif et mot de la fin

Shawn Tupper a clôt la Table ronde en annonçant les quatre membres nouvellement élus ou réélus du Comité consultatif, qui rempliront un mandat de deux ans aux côtés des six autres représentants permanents.

Nouveaux représentants

Rodney Yip (IBM)

Laure Pearce (Justice Institute of British Columbia)

Ian Burton

International Association of Emergency Managers - Canada Council (John Saunders)

Remerciements spéciaux et reconnaissance envers les représentants anciens et actuels du Comité consultatif

Mark Baker

Ron Kuban (pour le RCERD)

Louise Geoffrion (pour le groupe national responsable de la gestion des urgences)

Ernie MacGillivray (pour les cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences)

Derniers commentaires

Shawn Tupper a remercié les participants d'avoir assisté à la Table ronde en personne et ceux qui y ont participé par téléconférence et via Twitter. Le cinquième anniversaire de la Table ronde constitue une réussite pour le Canada, et on encourage la collaboration continue des membres dans le cadre de la Plateforme du Canada étant donné que Sécurité publique Canada souhaite poursuivre le dialogue par le biais de la Table ronde et d'autres forums.

Il y a eu plus de 210 gazouillis émis à l'aide des mots-clés #CDNdr/#CDNrrc pendant la Table ronde, lesquels ont rejoint plus de 185 000 abonnés sur Twitter!

Remerciements spéciaux aux contributeurs qui ont appuyé le comité organisateur de la 5^e Table ronde nationale annuelle sur la RRC

Dan Hefkey (maître de cérémonie)

Tim Eashappie, Premières Nations cries Moose

Ricardo Mena, Bureau des Amériques, SIPC

Desiree Matel-Anderson, Global Disaster Innovation Group

Comité de planification du symposium du RCERD